A nos lecteurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **13 (1892)**

Heft 11

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-134433

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

du Nil, sa configuration et ses peuples. Rien n'y manque: description des ruines de l'antique Égypte, des cataractes du Nil moyen, des affluents et des lacs du Haut-Nil, récit de chasses extraordinaires, de luttes contre les nègres, de razzias d'esclaves; tout ce qui fait la caractérisque de cette région de l'Afrique est passé en revue ; le style est simple et facile. Trois petites cartes guident le lecteur. Des illustrations répandues à profusion, mais malheureusement un peu noires, reproduisent les scènes racontées dans les narrations et permettent de les suivre sans peine.

C. Keller. Neue Afrikafahrten. Zürich (Zürcher und Furrer), 1892, in-18°, 67 p. Le voyageur suisse C. Keller, dont les explorations dans la région de la mer Rouge sont connues, a publié cette brochure en réunissant les articles qu'il a fait paraître dans la « Nouvelle Gazette de Zurich ». Elle est consacrée à un voyage accompli en 1891 sur la côte méridionale du golfe d'Aden, à Berbéra et dans l'intérieur du pays des Sômal jusqu'à la partie septentrionale du pays d'Ogaden. On connaît la manière d'écrire du voyageur. C'est un style clair que l'on suit sans fatigue. Sa narration fort bien conduite se lit avec un grand intérêt. Le voyage sur mer, le séjour à Aden et à Berbéra, l'expédition dans l'intérieur se déroulent successivement avec leurs incidents; les renseignements scientifiques fort bien exposés abondent.

A NOS LECTEURS

L'abondance des matières nous impose l'obligation d'ajourner à notre numéro de décembre la suite de notre étude sur *la Compagnie de l'Est africain dans l'Ou-Ganda, d'après les documents anglais*. Pendant le mois d'octobre, il n'y a presque pas eu de jour qui ne nous en ait apporté un nouveau. Ancien ministre, évêques protestants, sociétés missionnaires, philanthropiques, commerciales, tous semblent rivaliser d'ardeur pour imposer au gouvernement actuel le maintien de l'occupation de l'Ou-Ganda. Voudraient-ils rendre le peuple anglais tout entier et S. M. la reine de la Grande-Bretagne solidaires des procédés des capitaines Lugard et Williams à l'égard des Ba-Ganda? Les traités conclus par ces officiers avec le roi Mouanga, sont, dans beaucoup de leurs articles, en contradiction avec les principes du droit international; en outre — nous le montrerons prochainement — ils ont été appliqués contrairement aux dispositions de la Charte octroyée par le gouvernement de la reine Victoria, dispositions auxquelles la susdite Compagnie était tenue de se conformer, sous peine d'être déclarée déchue de tous ses privilèges. La nation anglaise voudra-t-elle assumer la responsabilité des actes d'agents d'une Compagnie privée, et de la violation d'engagements solennels pris à Berlin par les plénipotentiaires de la Grande Bretagne envers toutes les puissances civilisées? Un prochain avenir nous l'apprendra.